



Mon paquet de cigarette à été confisqué au collège.legal?

Par **FuZZee**, le **24/07/2012** à **00:47**

Bonjour,
Depuis pas mal de temps déjà 3 mois je me suis fait confisqué mon paquet en cours car il est tomber de ma poche en espagnol, la prof à courrier vers moi en me disant donné moi sa; je me suis donc lèvé.. Face à face les yeux dans les yeux j'ai crus que j'allais lui rentrer dedans car je suis le seul dans la classe qui ne demande rien et qui ne dit rien comparer au autres qui foutent le bordel ! Elle ne s'en prend que à moi ! Mon carnet, mon paquet de cigarette, mon téléphone qu'elle a casser aussi :un iPhone que j'ai perdu dans ma cour de recrée et que la pionne à ramasser, bref je voulais savoir si c'est légal de le garder aussi longtemps ? Je pense aller porter plainte avec la mère pour confiscation abusive.
Ps: je ne veut pas de réponse du genre : temps pis tu la qu'à pas fumer et blabla, je fai ce que je veut est MA santé.
Merci de vos réponses : Alexis
Désoler de l'orthographe je suis dyslexique.

Par **miac**, le **24/07/2012** à **08:23**

mon pauvre petit je suppose que tu vies un drame qui va te traumatiser jusqu'à la fin de tes jours.
courage la vie va être très dur pour toi.

Par **alterego**, le **24/07/2012** à **08:34**

Déposez plainte, dans les commissariats ou les gendarmeries ils n'ont pas si souvent

l'occasion de rire, ça leur fera du bien.

Par **Spidoo**, le **24/07/2012** à **11:54**

En fait ce forum ne sert vraiment a rien si vous postez des réponses dans ce genre la. rnDeja que les réponses se font rare, si en plus elles se noient dans le spam... Oui il y a des choses qui peuvent vous faire rire, mais le concerné lui n'en rigole pas du tout, il s'agit donc d'un probleme de son rang social et il faut respecter cela...rnrnNe pensez vous pas qu'il est aussi facile de rire des nuisances sonores ? Du voisin qui fait la fete de son anniversaire et qui vous empeche de dormir ? Oui on en rigole... jusqu'au jour ou on est concerné. rnrnAlexis je pense qu'il suffit juste d'aller voir la pionne avec ta mere et de mettre les choses au clair. Les adultes sont assez matures pour entretenir une conversation posée et choisir un terrain d'entente.

Par **alterego**, le **24/07/2012** à **13:26**

Bonjour,rnrnIl aurait probablement déjà récupéré son paquet de cigarettes et son téléphone, son I Phone, si il avait été trouver les intéressés, avait présenté des excuses et leur avait demandé poliment de bien vouloir les lui restituer.rnrnElle s'y refuse, il y a un proviseur habilité à prendre la décision. L'a-t-il au moins sollicité ?rnrnA défaut, mineur il aurait pu demander à ses parents d'intervenir, comme pertinemment vous le lui suggérez. Ils auraient été restitués.rnrn**"Face à face les yeux dans les yeux j'ai crus que j'allais lui rentrer dedans"**
rnInformation d'aucune utilité sauf, peut-être, pour l'auteur à vouloir se donner une façade. Admettons ce face à face et la confiscation trouve explication.rnrnSans présumer du comportement habituel d'Alexis, pensez-vous sérieusement qu'un prof ou un pion agirait ainsi sans raison ? rnrnTout ceci mis à part, cigarettes, téléphone et I Phone n'ont pas à être conservés indéfiniment par l'établissement. rnrnAlexis, demandez à ce qu'ils vous soient restitués sans monter sur vos grands chevaux. La politesse et la courtoisie n'ont jamais rendu ridicule et permettent plus souvent d'arriver à ses fins qu'une "grande gueule".rnrn**"Les adultes sont assez matures pour entretenir une conversation posée et choisir un terrain d'entente"** et des jeunes aussi. Essayez Alexis, pourquoi pas vous ?rnrnCordialement